

**COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES DÉCISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 22 MARS 2012

L'Assemblée Communale s'est réunie le jeudi 22 mars 2012 à 17 heures sous la présidence de Mme SCHOELLER, Première Adjointe.

Étaient présents : Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Françoise FELLMANN, M. Michel LOYAT, M. Patrick BONTEMPS, M. Christophe LIME, Mme Nicole WEINMAN, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Françoise PRESSE, M. Lazhar HAKKAR, M. Jacques MARIOT, Mme Danièle POISSENOT (jusqu'à la question 22 incluse), M. Benoît CYPRIANI, M. Abdel GHEZALI, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Jean-François GIRARD, M. Didier GENDRAUD, M. Jean-Claude ROY, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Solange JOLY, Mme Corinne TISSIER, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Nozhat MOUNTASSIR (à compter de la question 17), Mme Annie MENETRIER (jusqu'à la question 19 incluse), M. Frank MONNEUR, M. Nicolas BODIN, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Carine MICHEL (à compter de la question 17), M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question 19 incluse), M. Nicolas GUILLEMET, Mlle Béatrice RONZI, Mme Zahira YASSIR COUVAL, M. Jean ROSSELOT (à compter de la question 13), M. Pascal BONNET, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, M. Michel OMOURI, M. Jean-Marie GIRERD, Mme Martine JEANNIN, Mme Catherine GELIN, Mme Monique ROPERS, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON.

Secrétaire : M. Jean-Claude ROY.

Absents : M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Jacqueline PANIER, Mme Danièle POISSENOT (à compter de la question 23), Mme Joëlle SCHIRRER, M. Emmanuel DUMONT, Mme Valérie HINCELIN, M. Frédéric ALLEMANN, M. Eric ALAUZET, Mme Nozhat MOUNTASSIR (jusqu'à la question 16 incluse), Mme Annie MENETRIER (à compter de la question 20), M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Mme Sylvie JEANNIN, Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question 16 incluse), M. Cyril DEVESA (à compter de la question 20), Mlle Hayatte AKODAD, M. Jean ROSSELOT (jusqu'à la question 12 incluse).

Procurations de vote : M. Jean-Louis FOUSSERET à Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Jacqueline PANIER à Mme Françoise FELLMANN, Mme Danièle POISSENOT à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question 23), Mme Joëlle SCHIRRER à M. Lazhar HAKKAR, M. Emmanuel DUMONT à M. Frank MONNEUR, Mme Valérie HINCELIN à Mme Catherine THIEBAUT, M. Frédéric ALLEMANN à M. Jean-François GIRARD, M. Eric ALAUZET à M. Benoît CYPRIANI, Mme Nozhat MOUNTASSIR à Mme Zahira YASSIR COUVAL (jusqu'à la question 16 incluse), Mme Annie MENETRIER à M. Christophe LIME (à compter de la question 20), M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE à M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Sylvie JEANNIN à M. Patrick BONTEMPS, Mme Carine MICHEL à M. Yves-Michel DAHOUI (jusqu'à la question 16 incluse), M. Cyril DEVESA à M. Nicolas GUILLEMET (à compter de la question 20), Mlle Hayatte AKODAD à M. Nicolas BODIN, M. Jean ROSSELOT à M. Pascal BONNET (jusqu'à la question 12 incluse).

En préambule, Mme SCHOELLER a annoncé qu'elle présiderait cette séance du Conseil Municipal en l'absence de M. le Maire, souffrant.

Elle a ensuite présenté Mme CHIRIS-FABRE, nouvelle DGA en charge du Pôle Service à la Population ainsi que M. MANCHEC, nouveau DGA en charge du Pôle Vie Sociale et Citoyenneté, et DG du CCAS.

Elle a salué Mme FALCINELLA qui a été nommée Chevalier dans l'ordre du Mérite Agricole.

Mme SCHOELLER a fait part de son émoi suite à l'assassinat de militaires à Montauban et à la tuerie perpétrée dans une école juive de Toulouse. L'Assemblée Communale a observé une minute de silence en mémoire de ces victimes.

De plus, elle a condamné les actes de vandalisme commis dans deux écoles de la Ville : Chaprais et Champagne.

Mme SCHOELLER a ensuite cédé la parole à une infirmière, représentante du personnel du CHU venue accompagnée d'une délégation des personnels, qui a évoqué les difficultés de stationnement du personnel du CHU. Mme SCHOELLER, au nom de M. le Maire a abordé cette question. Elle a expliqué qu'en raison de la création du quartier des Hauts du Chazal et des chantiers d'extension du CHU Jean Minjoz et du tram, les espaces voués au stationnement étant momentanément neutralisés ; une solution sera proposée par M. le Maire au Conseil de Surveillance du CHU pour régler le problème du stationnement du personnel.

CONSEIL MUNICIPAL

1. Exercice 2012 - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre des articles L 2122.22 et L 2322.2 du Code Général des Collectivités Territoriales

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a pris acte de ce bilan.

2. Commissions et représentations - Modifications

Le Conseil Municipal a décidé de désigner :

↳ à l'unanimité des suffrages exprimés :

- M. OMOURI à la Commission n° 1 en remplacement de M. SASSARD

- Mme ROPERS à la Commission n° 4 en remplacement de M. SASSARD

- Mme GELIN à la Commission Consultative des Services Publics Locaux en remplacement de M. SASSARD

- M. GIRERD à l'Office Municipal du Sport en remplacement de M. SASSARD

- Mme PRESSE en remplacement de Mme TISSIER à l'Association Plateforme Franc-Comtoise de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable.

↳ à la majorité des suffrages exprimés, par un vote à main levée, M. BONNET (7 pour, 45 abstentions), à l'Office de Commerce et de l'Artisanat.

FINANCES - RESSOURCES BUDGETAIRES

3. Confirmation des choix de fiscalité 2012 - Fixation des taux communaux des taxes directes locales

A la majorité des suffrages exprimés (5 contre, 5 abstentions), le Conseil Municipal :

- a confirmé les décisions prises lors du vote du budget primitif 2012, de retenir les propositions du rapport et de fixer comme suit les taux communaux 2012 des trois taxes directes locales :

	Taux 2011	Taux 2012	Evolution
Taxe d'habitation	22,28 %	22,28 %	+ 0,0 %
Foncier bâti	25,64 %	25,64 %	+ 0,0%
Foncier non bâti	26,37 %	26,37 %	+ 0,0%

- a procédé aux ajustements budgétaires nécessaires lors de la prochaine Décision Modificative de juin.

GARANTIE D'EMPRUNT

4. OPH Habitat 25 - Réaménagement de 41 prêts contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et garantis par la Ville de Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur le réaménagement de 41 prêts contractés par Habitat 25 auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et garantis par la Ville de Besançon.

Mme POISSENOT n'a pas pris part au vote.

RESSOURCES HUMAINES

5. Personnel Communal - Renouvellement de l'emploi de Directeur de la Maison de Quartier de Planoise

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de renouveler à temps complet l'emploi de Directeur de la Maison de Quartier de Planoise et a autorisé M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

CULTURE

6. Musées du Centre - Programme des expositions temporaires 2012 - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur cette programmation 2012

- d'autoriser M. le Maire à solliciter les partenaires cités dans le cadre des demandes de subventions pour ces projets, la Ville s'engageant par ailleurs à prendre en charge les financements non obtenus

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les documents liés à ces projets comme les éventuels marchés ou conventions devant intervenir pour la réalisation de cette programmation.

7. Numérisation des collections des musées, de la bibliothèque et des archives municipales - Campagne 2012 - Demandes de subventions à l'Etat et à la Région de Franche-Comté

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme de numérisation 2012 des musées, de la bibliothèque municipale et des Archives,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter les subventions auprès de l'État et de la Région de Franche-Comté, la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions éventuelles ou marchés devant intervenir pour la réalisation de ce programme.

8. Direction des Musées du Centre - Dépôt d'une oeuvre du Musée de Beaux-Arts et d'Archéologie au Musée Garret de Vesoul - Convention de dépôt entre la Ville de Besançon et la Ville de Vesoul

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur le dépôt d'une oeuvre de Jean-Léon Gérôme du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie au Musée Garret à Vesoul,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de dépôt.

9. Démarche de valorisation des industries culturelles et créatives

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur la démarche de valorisation des industries culturelles et créatives,

- de valider la composition du comité de pilotage suivant :

. pour la Ville de Besançon : M. DAHOUI, M. LOYAT, M. MONNEUR, M. GIRARD

. pour la CAGB : M. BODIN, M. DEMESMAY, M. MARTIN et M. PRALON

. élus du Département du Doubs en charge de la culture et de l'économie

. M. le Préfet et ses services

- de solliciter une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour la mise en oeuvre opérationnelle de la démarche et le conseil d'expert pour un coût de 50 000 € TTC, la dépense à la charge de la Ville étant de 25 000 € TTC

- d'autoriser la constitution d'un groupement de commandes entre la Ville de Besançon et la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, d'approuver la désignation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon comme coordonnateur dudit groupement, et d'autoriser M. le Maire à signer la convention constitutive du groupement et tout acte y afférent.

10. Service Municipal d'Archéologie Préventive - Augmentation du périmètre d'activité

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser le service municipal d'Archéologie Préventive à répondre à des appels d'offres hors territoire communal et communautaire.

11. Dénominations de voie et de salle

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de dénommer Esplanade Germaine TILLION une esplanade située près de la Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement

- de dénommer Salle Pol CEBE la grande salle de La Rodia.

SPORT

12. Tour de France 2012 - Accueil de l'étape du Tour de France le 9 juillet 2012 - Organisation générale et programme - Financement et demandes de subventions - Signature des conventions

A la majorité des suffrages exprimés (1 contre), le Conseil Municipal a décidé :

- d'adopter le projet, le programme des animations de l'étape du Tour de France Arc-et-Senans - Besançon, le budget et le plan de financement, dont le budget global s'élève à 650 000 €, soit 162 500 € pour la Ville de Besançon (même participation pour la Région de Franche-Comté, le Département du Doubs et la CAGB)

- d'autoriser M. le Maire à solliciter et encaisser les subventions auprès de la Région de Franche-Comté, du Département du Doubs, de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et de tout autre partenaire susceptible de participer financièrement au projet,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer toute convention nécessaire à l'organisation de cette manifestation populaire.

M. DEVESA n'a pas pris part au vote.

13. Programme Equip'Sport - Engagement de l'opération complexe football au Rosemont - Demandes de subventions

A la majorité des suffrages exprimés (2 contre), le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le projet de rénovation du complexe de Rosemont pour un montant global de 4 020 000 € TTC, la part de la Ville s'élevant à 2 575 518 €,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter les subventions auprès du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS), du Département du Doubs, de la Fédération Française de Football et de tout autre partenaire susceptible de financer ce type d'équipement, et de signer les éventuelles conventions à intervenir avec les partenaires pour leur aide financière.

14. Programme Equip'Sport - Engagement de l'opération pôle rugby aux Orchamps - Demandes de subventions

A la majorité des suffrages exprimés (1 contre), le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le projet de rénovation du complexe des Orchamps pour un montant total de 4 008 100 €, la part de la Ville s'élevant à 1 662 222 €,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter les subventions auprès du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS), de l'Etat, du Département du Doubs et de tout autre partenaire susceptible de financer ce type d'équipement, et de signer les éventuelles conventions à intervenir avec les partenaires pour leur aide financière.

COMMERCE

15. Organisation de manifestations commerciales - Modalités d'occupation du domaine public - Subventions aux associations de commerçants et artisans

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur ces modalités d'occupation du domaine public et d'autoriser l'encaissement du produit des redevances lors de manifestations commerciales (braderies, marché de Noël...)

- d'autoriser l'émission d'un titre de recettes forfaitaire de 250 € à l'encontre de l'Association Troc des Chaprais

- d'autoriser M. le Maire à signer les conventions de mise à disposition du domaine public, pour les associations concernées, ainsi que tous autres actes y afférents,

- d'attribuer aux associations ou groupements de commerçants ou d'artisans les subventions suivantes :

- 4 000 € à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Doubs pour son opération «Coeur d'Artisans»
- 4 750 € à l'Association Métiers d'Art en Franche-Comté pour l'organisation du marché de bijoux de création
- 2 200 € à Interbio Franche-Comté pour sa manifestation pérenne Printemps Bio
- 1 500 € pour l'Association «Les Jeunes Agriculteurs du Doubs» qui organise un traditionnel Marché Paysan

pour un montant global de 13 125 €.

M. MARIOT, Mme WEINMAN et M. BONNET n'ont pas pris part au vote.

16. Adhésion au Réseau National «Centre-Ville en Mouvement»

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'adhésion de la Ville au réseau national «Centre-Ville en Mouvement» pour un montant annuel de 2 000 €,

- d'autoriser, au titre de l'adhésion 2012, le versement à l'Association «Centre-Ville en Mouvement» d'une somme de 2 000 €.

TOURISME

17. Demande de classement de l'Office de Tourisme en 1^{ère} catégorie

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur la demande de classement de l'OTC en catégorie 1,

- d'autoriser M. le Maire à déposer le dossier de demande de classement auprès de M. le Préfet pour obtenir un arrêté de classement.

M. GIRARD et M. MONNEUR n'ont pas pris part au vote.

DEVELOPPEMENT LOCAL

18. Association de la CAGB au dispositif FreePass

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'approuver le principe de la vente de jetons FreePass «Tramway - Grand Besançon» à un prix unitaire de 0,60 € à la CAGB.

VIE DES QUARTIERS

19. Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Besançon 2012 - Première programmation 2012

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver la première programmation du Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2012 et son plan de financement prévisionnel,

- de solliciter les participations financières nécessaires à la bonne mise en œuvre des projets auprès de l'ensemble des partenaires identifiés dans le plan de financement prévisionnel des actions (Etat, Région de Franche-Comté, Département du Doubs, Grand Besançon, Direction régionale de la Caisse des Dépôts et Consignations de Franche-Comté, Caisse d'Allocations Familiales du Doubs, Fonds Social Européen...),

- d'autoriser Mme la Première Adjointe à signer les conventions et avenants éventuels à établir et à intervenir avec les différents partenaires permettant la mise en œuvre de cette première programmation 2012 du CUCS de Besançon.

M. GHEZALI, Mme FALCINELLA, Mme MENETRIER, Mme TISSIER, Mlle RONZI, M. MONNEUR, Mme MICHEL, Mme GERDIL-DJAOUAT, Mme POISSENOT, M. DEVESA, Mme FELLMANN, M. OMOURI, M. ROY, M. BONTEMPS, M. DAHOUI, Mme JOLY, M. GENDRAUD, M. CYPRIANI et M. LEUBA n'ont pas pris part au vote.

HYGIENE-SANTE

20. Contrat Local de Santé entre la Ville de Besançon, en présence du CCAS, et l'Agence Régionale de Santé de Franche-Comté

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur le Contrat Local de Santé entre la Ville de Besançon, en présence du CCAS, et l'Agence Régionale de Santé de Franche-Comté, et d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à le signer.

PATRIMOINE COMMUNAL - TRAVAUX

21. Réalisation du Bassin Mermoz - Conventions d'occupation temporaire de parcelles privées durant les travaux du bassin Mermoz

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver les trois conventions d'occupation temporaire de parcelles privées modifiées ;

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer lesdites conventions avec les propriétaires concernés.

22. Restructuration du Pôle des Tilleuls - Approbation du programme - Lancement de la procédure de maîtrise d'oeuvre

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme de restructuration du Pôle des Tilleuls dont le coût total s'élève à 5 800 000 € TDC (3 750 000 € HT de travaux),

- d'autoriser M. le Maire à lancer une procédure de concours pour l'attribution du marché de maîtrise d'oeuvre et à signer le marché correspondant,

- de procéder, conformément aux dispositions ci-dessus, à l'élection des membres titulaires et suppléants du jury de concours suivant le principe de la représentation proportionnelle au plus fort reste,

- d'approuver le montant d'indemnisation, soit 400 € HT par demi journée des architectes jurés,

- d'approuver le montant de la prime, soit 15 000 € à verser aux candidats ayant remis des prestations conformes au règlement du concours.

Puis il a été procédé à l'élection des membres titulaires et suppléants du jury chargé d'effectuer une proposition de classement des candidats, d'examiner les offres finales et les classer dans un avis motivé suivant le principe de la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Ont été élus :

En qualité de titulaires :

- M. GHEZALI Abdel,
- M. LIME Christophe,
- M. LOYAT Michel,
- M. DAHOUI Yves-Michel,
- M. GIRERD Jean-Marie.

En qualité de suppléants :

- M. GOVIGNAUX Jean-Pierre,
- Mme THIEBAUT Catherine,
- M. CYPRIANI Benoît,
- Mme MICHEL Carine,
- M. BONNET Pascal.

EAU ET ASSAINISSEMENT

23. Etude des réseaux et équipements d'assainissement des eaux usées - Groupement de commandes entre la Ville de Besançon, la CAGB et le Département du Doubs

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver la réalisation d'une étude des réseaux et équipements d'assainissement en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et le Département du Doubs, le budget de l'opération à hauteur de 200 000 € TTC et le plan de financement avec une participation de la Ville de Besançon à hauteur de 10 %, soit 20 000 € qui seront financés par le budget annexe de l'assainissement

- d'approuver la constitution d'un groupement commandes avec le Grand Besançon et le Département du Doubs dont le rôle de coordonnateur sera assuré par le Grand Besançon

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de groupement de commandes avec le Grand Besançon et le Département du Doubs

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à entreprendre toute démarche, signer tout document et prendre toute décision à intervenir dans le cadre de cette opération et de l'exécution de la convention de groupement de commandes, dans le cadre financier de l'opération

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à engager toute démarche et procédure nécessaires à la passation et l'exécution des marchés liés à l'opération dans le cadre du budget alloué.

URBANISME

24. Plan Local d'Urbanisme - Modification simplifiée n° 1 - Approbation après mise à disposition du public

A la majorité des suffrages exprimés (6 contre), le Conseil Municipal a décidé d'approuver la modification simplifiée du PLU telle qu'elle a été mise à disposition du public.

25. Elaboration d'un Règlement Local de Publicité - Prescriptions et définition des modalités de concertation préalable

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de prescrire l'élaboration d'un Règlement Local de Publicité sur l'ensemble du territoire communal, conformément aux articles L. 581-14 et L. 581-14-1 du Code de l'Environnement ;

- d'approuver les objectifs et modalités de la concertation ;

- de mettre en place la procédure selon les dispositions des articles L. 123-7 à L. 123-10 et R. 123-16 du Code de l'Urbanisme en ce qui concerne l'association et la consultation des diverses personnes publiques ;

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué de signer toute convention qui serait nécessaire à la mise à disposition des services de l'Etat ;

- de solliciter l'Etat afin d'obtenir une dotation pour compenser la charge financière de la commune correspondant aux frais matériels liés à l'élaboration du Règlement Local de Publicité.

26. Alignement Chemin des Gravier Blancs - Acquisition de terrain à la Société Drouhault Habitat

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur la mise à l'alignement d'une propriété sise chemin des Gravier Blancs et l'acquisition de terrain à la Société Drouhault Habitat pour un montant de 7 564 €

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

27. Site de la Caserne de Gendarmerie de Trépillot - Acquisition, engagement de travaux de démolition/régalaage puis cession au profit de la Société R. BOURGEOIS - Modification de la délibération du 12 septembre 2011

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte administratif d'acquisition du site de la Gendarmerie à l'Etat et le bail à titre gratuit au profit de la gendarmerie, sous réserve de la production d'une promesse d'achat par la Société R. BOURGEOIS,

- d'approuver le principe de l'engagement des travaux de démolition / régalaage sur la partie du site libérée par la Gendarmerie et autoriser M. le Maire à déposer les dossiers de demandes de subventions correspondants,

- d'approuver le principe d'une revente par la commune de l'ensemble immobilier à la Société R. BOURGEOIS ou toute personne morale ou physique qui s'y substitue, aux conditions ci-dessus énoncées,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les actes à intervenir.

28. Echange de terrains avec Réseau Ferré de France rue Nicolas Bruand et chemin Français

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver l'échange de terrains rue Nicolas Bruand et chemin Français entre Réseau Ferré de France et la Ville de Besançon, pour une soulte à la charte de la commune de 7 275 €

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

29. Echange de terrain avec la SCI BROZZETTI n° 1 - Périmètre de Protection Immédiat des Forages de Novillars

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'échange de terrain avec la SCI BROZZETTI n° 1 sans soulte

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

M. LEUBA n'a pas pris part au vote.

30. TEMIS Technopole - Vente de terrain à la sedD - Déclassement de l'ancien chemin Marius Messmer et du chemin de la Baume

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le déclassement du domaine public correspondant à l'emprise de l'ancien chemin Marius Messmer et du chemin de la Baume

- d'approuver la vente au profit de la seddD du foncier déclassé pour un montant de 32 634 €

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

M. LOYAT n'a pas pris part au vote.

31. Aménagement de la Place des Justices - Approbation du projet et engagement des travaux

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'approuver le projet d'aménagement de la place des Justices pour un montant de 515 000 € TTC.

SUBVENTIONS : ATTRIBUTION, ENCAISSEMENTS

32. Petite Enfance - Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse & Inter'Agés - Contrat Enfance Jeunesse Ville de Besançon / CAF du Doubs - Programmation et financement du Volet Enfance et Jeunesse 2012 - Première répartition de subventions aux associations

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'adopter la programmation du CEJ - Volet Jeunesse 2012 et les financements correspondants,

- et d'autoriser Mme la Première Adjointe à :

- . signer les conventions et avenants correspondants avec les associations concernées
- . verser les subventions selon les tableaux présentés ci-dessus. En cas d'accord, la somme totale, soit 424 006 € au titre du Volet Jeunesse et 10 400 € au titre du volet Enfance
- . solliciter et encaisser, pour les activités municipales, auprès des différents partenaires, les subventions attendues des institutions ou autres collectivités locales.

M. ROY, M. GHEZALI, Mme FALCINELLA, Mlle RONZI, Mme MICHEL, Mme FELLMANN, M. OMOURI, M. BONTEMPS et M. LEUBA n'ont pas pris part au vote.

33. Vie des Quartiers - Avenants programmatifs et financiers d'actions 2012 avec les associations : Association Sportive et d'Education Populaire des Cras-Chaprais, Maison des Jeunes et de la Culture de Palente/Orchamps, Comité de Quartier Rosemont/Saint-Ferjeux, Maison des Jeunes et de la Culture Besançon/Clairs-Soleils

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de fixer comme suit les subventions de fonctionnement annuelles de la Ville / actions dont les modalités de versement s'effectueront selon les termes des conventions pluriannuelles et de leurs avenants de prolongation et sous déduction des acomptes déjà versés :

- . 178 620 € à l'«Association Sportive et d'Education Populaire des Cras-Chaprais»
- . 165 110 € à la «Maison des Jeunes et de la Culture de Palente - Orchamps»
- . 184 490 € au «Comité de Quartier Rosemont - Saint-Ferjeux»
- . 150 000 € à la «Maison des Jeunes et de la Culture Besançon - Clairs-Soleils»

- de fixer comme suit les subventions d'investissement de la Ville dont le versement s'effectuera dès signature de l'avenant n° 3 pour le Comité de Quartier Rosemont/Saint-Ferjeux et des avenants n° 2 pour l'ASEP et la MJC Palente-Orchamps :

- . 10 000 € à l'Association Sportive et d'Education Populaire des Cras-Chaprais
- . 10 000 € à la Maison des Jeunes et de la Culture de Palente-Orchamps
- . 10 000 € au Comité de Quartier Rosemont - Saint-Ferjeux.

- d'autoriser Mme la Première Adjointe à signer l'avenant n° 3 pour le Comité de Quartier Rosemont/Saint-Ferjeux et les avenants n° 2 pour l'ASEP et la MJC Palente Orchamps déterminant le montant de la subvention annuelle de fonctionnement, des subventions CUCS, CEJ et investissement avec les associations : Maison des Jeunes et de la Culture de Palente-Orchamps, Comité de Quartier Rosemont - Saint-Ferjeux, l'Association Sportive et d'Education Populaire des Cras-Chaprais

- de décider d'accorder à ces 4 structures la gratuité pour l'utilisation des salles du Kursaal dans le cadre de leurs activités

- d'autoriser Mme la Première Adjointe à signer les conventions de mise à disposition de locaux correspondants pour les associations concernées.

M. GHEZALI, Mme FALCINELLA et M. LEUBA n'ont pas pris part au vote.

34. Attribution de subventions aux associations culturelles dans le cadre du dispositif d'aide aux Emergences - Première répartition 2012

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- 5 000 € à l'Association Dans'Art pour la réalisation d'un spectacle intitulé «Ombres et Lumières» présenté pendant la semaine des Emergences
- 3 750 € à la Compagnie Beng Beng pour formaliser son projet «Bahar» présenté pendant la semaine des Emergences
- 4 500 € à l'Association Cultures Associées pour poursuivre sa démarche de création
- 1 500 € à la Compagnie Une Hache dans les Spaghettis pour finaliser un spectacle présenté pendant la semaine des Emergences

- 1 500 € à la Compagnie Valkyrira pour finaliser la création d'un spectacle de masques et de marionnettes

- 2 500 € au Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) de Besançon pour la réalisation d'un festival qui aura lieu du 16 au 19 avril 2012.

35. Attribution de subventions aux associations culturelles

A la majorité des suffrages exprimés (1 contre), le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le versement des subventions à des associations culturelles pour un montant total de 733 626 €

RENOUVELLEMENT CONVENTIONNES 2009-2011	Subvention 2011	Proposition Subvention 2012-2014
Musique		
Tétraktys	6 000 €	6 000 €
Aspro Impro	33 000 €	33 000 €
Bastion	50 000 €	53 000 €
Orchestre d'Harmonie Municipal	29 900 €	29 900 €
Théâtre		
Alcyon	10 000 €	10 000 €
Grave et Burlesque Equipée du Cycliste	10 000 €	12 000 €
Intempestifs	17 000 €	17 000 €
Mala Noche	10 000 €	12 000 €
Arts du cirque - Arts de la rue		
Bal	5 000 €	5 000 €
Cirque Plume	80 000 €	100 000 €
Tricyclique Dol	20 000 €	20 000 €
Danse		
Na	50 000 €	50 000 €
Audiovisuel		
APACA	12 000 €	12 000 €
Art contemporain		
SaufArt le Pavé dans la Mare	40 000 €	40 000 €
TOTAL	(a) 372 900 €	(b) 399 900 €

NOUVEAUX CONVENTIONNES	Subvention 2011	Proposition Subvention 2012-2014
Théâtre - Théâtre de marionnettes		
Château en Espagne	2 500 €	4 000 €
Colibri	5 000 €	6 000 €
Graine de Vie	2 000 €	4 000 €
Gravitation	5 000 €	6 000 €
Ka	2 000 €	4 000 €
Teraluna	2 000 €	4 000 €
Danse		
Astragale	3 000 €	5 000 €
Jeanne Simone	4 000 €	5 000 €
Pièces détachées	3 000 €	5 000 €
TOTAL	28 500 €	(b) 43 000 €

NOUVEAUX CONVENTIONNES	Subvention 2011	Proposition Subvention 2012
Musiques en perspectives (musique)	20 000 €	30 000 €
Bacchus (théâtre)	(a) 15 000 €	15 000 €
TOTAL	35 000 €	(b) 45 000 €

NON CONVENTIONNES	Subventions 2011	Subventions 2012
Musique classique contemporaine		
Amis de l'Orgue	1 400 €	1 400 €
Chœur à Corps	1 500 €	1 500 €
Chœur Heinrich Schütz	2 000 €	2 000 €
Clé de Sol	500 €	500 €
Contrepoint	2 500 €	2 500 €
Contre Z'Ut	2 500 €	2 500 €
Da Camera	1 000 €	1 000 €
Enfants de l'Espoir	2 500 €	4 500 €
Jeunesses Musicales de France en Franche-Comté	2 500 €	2 500 €
Orchestre Philharmonique de Besançon A. Stappfer	2 500 €	2 500 €
Orgue et Culture	1 400 €	2 000 €
Société des Concerts	1 000 €	1 500 €

NON CONVENTIONNES	Subventions 2011	Subventions 2012
Musiques actuelles		
Art'Monie	-	1 000 €
Citron Vert	8 000 €	8 000 €
Découvert Autorisé	8 000 €	8 000 €
Mélodies en sous-sol	4 000 €	4 000 €
Music Mambo	-	2 000 €
Sentimental Noise	3 000 €	4 000 €
Troll's Productions (projet de Pascal Mathieu)	-	2 000 €
Uppertone	-	1 500 €
Ateliers musicaux		
Académie de Musique Tchaïkovsky	1 060 €	850 €
ASEP - Association Sportive et d'Education Populaire	6 021 €	5 490 €
CAEM Planoise	9 890 €	8 190 €
Atelier musical de la MJC Palente	17 470 €	21 530 €
Atelier musical de Clairs-Soleils (activité reprise par MJC Palente)	4 590 €	0 €
Atelier musical de Montrapon	7 240 €	7 190 €
Musique Pour Tous	1 220 €	1 430 €
Atelier musical du Personnel de la Poste	5 810 €	5 440 €
Atelier musical de Saint Ferjeux-Rosemont-La Butte	5 760 €	5 760 €
Atelier musical de Velotte	5 550 €	5 760 €
Ecole d'harmonie des Chaprais	2 768 €	2 226 €
Ecole d'harmonie de l'Orchestre d'Harmonie Municipal	8 100 €	8 430 €
Orchestres et écoles d'harmonie		
Batterie Fanfare des Sapeurs-Pompiers	12 000 €	12 000 €
Concorde Saint-Ferjeux	5 540 €	5 540 €
Harmonie des Chaprais	5 182 €	5 540 €
Théâtre		
A la tienne	1 000 €	1 000 €
A Tout Prix (Théâtre)	2 000 €	3 000 €
Boutique du Conte	1 000 €	2 500 €

NON CONVENTIONNES	Subventions 2011	Subventions 2012
Brouillard (Compagnie)	0 €	1 500 €
Coloquinte	1 000 €	1 000 €
CRIS (Centre de Ressources International de la Scène)	10 000 €	10 000 €
Embarquez	2 000 €	3 000 €
Envie (Théâtre)	1 000 €	1 000 €
LTS (Les Trois sœurs)	1 500 €	1 500 €
P'tit Vélo	1 000 €	1 000 €
Robert et Moi	-	1 500 €
Serial Théâtre	2 000 €	2 000 €
Théâtre Universitaire de FC	1 500 €	1 500 €
Marionnettes		
Manches à Balais	1 500 €	1 500 €
Arts du cirque		
Passe-Muraille	15 000 €	15 000 €
Serious Road Trip	-	1 500 €
Arts de la rue		
Bilbobasso	2 000 €	2 000 €
Grosse Entreprise et ses 120 Petits	4 000 €	5 000 €
Danse		
Brrftttt	2 000 €	2 000 €
Courant d'Air	2 000 €	2 000 €
Muse et Danse	3 000 €	2 000 €
Trajectoires Obliques	1 500 €	1 500 €
Art contemporain		
Centre d'Art Mobile	8 000 €	8 000 €
Audiovisuel		
CCPPO	4 000 €	4 000 €
Ceux d'à côté Productions	-	2 000 €
Ptchila Kino	4 000 €	3 000 €
Livres/lecture		
ALAC - Livres des Auteurs Comtois	1 000 €	1 000 €

NON CONVENTIONNES	Subventions 2011	Subventions 2012
Croqu'livre	2 000 €	2 000 €
Distraction des Malades	600 €	1 600 €
Maison Chauffante (Editions de La)	1 250 €	1 250 €
Pas Serial s'Abstenir	2 500 €	2 500 €
Patrimoine et sociétés savantes		
Académie des Sciences et Belles Lettres	800 €	800 €
Amis du Funiculaire de Besançon	500 €	500 €
Association Astronomique de FC	2 300 €	2 300 €
Avalfort	-	100 €
Défense de la Langue Française en FC	800 €	800 €
Société d'Emulation du Doubs	800 €	800 €
Société Numismatique du Doubs	800 €	800 €
Autres		
Ritmo da Capoeira	-	1 000 €
Total	226 851 €	245 726 €
Total conventionnés	(a) 387 900 €	(b) 487 900 €
Total	614 751 €	733 626 €

- d'autoriser M. le Maire à signer toute convention ou avenant à intervenir dans ce cadre.

M. DAHOUI, M. GHEZALI et Mme TISSIER n'ont pas pris part au vote.

36. Subvention à la Brasserie de l'Espace à Planoise

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 4 000 € à la Brasserie de l'Espace à Planoise, permettant de consolider son activité.

37. Opération «Jardiner naturellement» - Attribution d'une subvention au Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de la Vallée de l'Ognon

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 1 605 € au CPIE de la Vallée de l'Ognon pour financer l'opération «Jardiner naturellement».

38. Subvention au projet de l'Association Patrimoine Insertion 25

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 6 000 € à l'Association Patrimoine Insertion 25 pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle des publics les plus éloignés de l'emploi.

39. Secteur Relations Internationales - Attribution de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- 1 000 € à l'Association Comté - Baltique Amour pour l'organisation à Besançon des rencontres nationales pédagogiques franco-russes en juillet 2012

- 200 € à l'ADEAF pour la poursuite de l'organisation de Kindertreff (rencontre d'enfants allemands et français autour d'activités) à Besançon

- 500 € au Théâtre de la Clairière pour apporter un soutien financier permettant de réaliser le montage technique et audiovisuel du spectacle de «Courbet, derniers feux» présenté à Freiburg le 8 mai 2012.

40. Enseignement Supérieur et Recherche - Subvention à l'Association A'Doc

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 1 000 € à l'Association A'Doc pour l'organisation du Prix A'Doc 2012 qui valorise la réflexion des doctorants sur les enjeux de la recherche.

41. Subventions aux associations sportives

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'attribuer les subventions ci-après énumérées

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention avec le Comité Régional Handisport

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants aux Contrats de Développement Sportif individuels et collectifs

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention avec DOUBS SUD ATHLETISME.

M. GHEZALI et M. BONTEMPS n'ont pas pris part au vote.

1 - Programme «Manifestations sportives» et Subventions Exceptionnelles

Manifestations sportives

• AS Territoriaux Besançon	4 000 €
Trail des Forts - 13 mai 2012	
• Avenir Natation Besançon	1 000 €
Meeting national Speedo / Meeting international jeunes 17 et 18 mars 2012	
• Association de l'organisation du Tour de Franche-Comté Cycliste	3 000 €
Accueil d'un départ d'étape le samedi 19 mai 2012	
• ASGB	250 €
Coupe de la Citadelle - 11 février 2012	
• Besançon Curling Club	250 €
Tournoi international - du 25 au 27 mai 2012	

• Besançon Triathlon Triathlon - 20 mai 2012	1 500 €
• BMX Besançon 1 ^{ère} et 2 ^{ème} manche de Coupe de France - 24 et 25 mars 2012	3 000 €
• Club Unihockey Bisontin Championnat de France de Floorball - 21 et 22 janvier 2012	300 €
• CRSU Championnats de France universitaires de judo - 21 et 22 mars 2012 Championnats de France universitaires handball - 30 et 31 mai 2012	2 000 €
• DOJO Franc-Comtois 40 ^{ème} anniversaire	750 €
• DSA Meeting National d'athlétisme - 29 mai 2012	40 000 €
• Ligue de Franche-Comté de handball Interpôles - du 16 au 20 mai 2012	1 000 €
• Olympia Besançon Boxe Réunion - 32 ^{ème} et 16 ^{ème} de finale - 29 janvier 2012	1 000 €
• Snooker Club Bisontin Manche qualificative aux championnats de France et du Monde du 2 au 4 mars 2012	500 €
• UNSS Championnat de France de Futsal - du 9 au 11 mai 2012	750 €

Subventions exceptionnelles

• Centre Ecole Parachutisme 2 ^{ème} versement de l'aide à l'acquisition d'une voile	2 000 €
• SC Clemenceau Aide au redressement financier du club	7 500 €

2. Programme Sport amateur

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Subvention 2011	à compte du 22 mars 2012
ADORR	Course d'orientation	64	0
AERO CLUB DE BESANÇON - LA VEZE	Aéronautisme	224	112
AERO CLUB DU DOUBS	Aéronautisme	70	0
AIGLON SPORTS	Gymnastique FSCF	2 532	1 266
ALLIANCE GLISSE DE FRANCHE-COMTE	Roller Skate	648	324
AMICALE CLUB BOULISTE	Boule Lyonnaise	513	257
AMICALE CYCLISTE BISONTINE	Cyclisme	2 950	1 475
AMICALE MOTOCYCLISTE DU DOUBS	Motocyclisme	212	106
ANB	Natation	11 839	5 920
AQUA SPORT	Plongée	288	144
ARC CLUB	Tir à l'Arc	699	350

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Subvention 2011	1 ^{er} acompte GM 22 mars 2012
ARCHERS DU CSAMB (Les)	Tir à l'Arc	651	Non retour
ASA SEQUANIE	Sport Automobile	556	278
ASEB	Roller Skate	1 479	740
ASEP	Escalade	98	0
ASEP	Judo	230	115
ASGB	Patinage Artistique	3 002	1 501
ASPTT	Omnisports	11 368	5 684
	ASPTT Athlétisme	1 605	
	ASPTT Badminton	2 579	
	ASPTT Cyclisme - VTT	185	
	ASPTT Cyclotourisme	52	
	ASPTT Escalade	76	
	ASPTT Football	6616	
	ASPTT Ski	255	
ASQP	Football	4 528	2 264
ATSCAB	Bowling	550	275
BAD IN TOWN	Badminton	0	Non retour
BALISE 25	Course d'Orientation	2 314	1 157
BASE BALL CLUB	Base Ball	527	Non retour
BESANÇON ASSOCIATION PATINAGE ARTISTIQUE	Patinage Artistique	1 210	605
BESANÇON BASKET CLUB	Basket	10 668	5 334
BESANÇON BISONS	Football américain	5 926	2 963
BESANÇON BOXE ANGLAISE	Boxe Anglaise	2 034	1 017
BESANÇON CURLING CLUB	Curling	797	399
BESANÇON CYCLOS RANDONNEURS	Cyclotourisme	245	123
BESANÇON DOUBS HOCKEY CLUB	Hockey	6 106	3 053
BESANÇON ESPERANCE	Football	845	423
BESANÇON GYMNASTIQUE RYTHM.	Gymnastique rythmique	5 840	2 920
BESANÇON RACING CLUB	Omnisports	16 477	6 546
	BESANÇON RACING CLUB Basket	9 099	
	BESANÇON RACING CLUB Cyclisme	749	
	BESANÇON RACING CLUB Escrime	2 629	
	BESANÇON RACING CLUB Tennis (devient BTC)	3 386	
	BESANÇON RACING CLUB Tennis de Table	614	
	BESANÇON RACING CLUB Tennis (devient Besançon Tennis Club)	3 386	
BESANÇON RING ATHLETIC	Boxe	771	386
BESANÇON TENNIS CLUB	Tennis		2 841
BESANÇON TRIATHLON	Triathlon	3 930	1 965
BESANCON VOL LIBRE	Parapente	98	0
BMX BESANÇON	Cyclisme BMX	2 547	1 274

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Subvention 2011	1 ^{er} acompte CM 22 mars 2012
BOUSBOTTE (La)	Omnisports	5 327	2 664
<i>BOUSBOTTE (La)</i>	<i>Gymnastique FSCF</i>	5 165	
<i>BOUSBOTTE (La)</i>	<i>Randonnée pédestre</i>	18	
<i>BOUSBOTTE (La)</i>	<i>Tennis de Table</i>	144	
BREGILLE (ASCC)	Handisport	1 435	843
BUC Escrime	Escrime	2 850	1 425
BUC Plongée	Plongée	503	252
BUC Tennis	Tennis	1 007	504
BUDO CLUB	Judo	175	88
BVB	Volley	3 866	1 933
CENTRE ECOLE PARACHUTISME	Parachutisme	1 641	821
CENTRE OMNI. PIERRE CROPPET	Omnisports	1 387	568
<i>CENTRE OMNI. PIERRE CROPPET</i>	<i>Equitation</i>	1 001	
<i>CENTRE OMNI. PIERRE CROPPET</i>	<i>Handisport</i>	251	
<i>CENTRE OMNI. PIERRE CROPPET</i>	<i>Sports adaptés</i>	135	
CITADELLE (La)	Gymnastique FSCF	3 551	1 776
CLEMENCEAU SPORTING CLUB	Football	13 394	6 697
CLUB AERONAUTIQUE COMTOIS	Aéronautisme	55	0
CLUB ALPIN FRANCAIS	Montagne randonnée	1 757	879
CLUB UNIHOCKEY BESANÇON	Floorball	1 021	511
CPB	Lutte	6 925	3 463
DARDANIA	Football	76	0
DECOCHE BISONTINE	Tir à l'Arc	809	405
DOJO FRANC-COMTOIS	Omnisports	5 592	2 796
<i>DOJO FRANC-COMTOIS</i>	<i>Aikido</i>	298	
<i>DOJO FRANC-COMTOIS</i>	<i>Judo</i>	4 688	
<i>DOJO FRANC-COMTOIS</i>	<i>Karaté</i>	606	
DOUBS SUD ATHLE	Athlétisme	7 776	3 888
DYNAMIQUE BISONTINE	Gymnastique rythmique	2 941	1 471
EMTM	Tennis de Table	1 160	Non retour
ENTRE-TEMPS	Escalade	2 759	1 380
ETOILE SPORTIVE ST-FERJEUX	Omnisports	3 557	1 779
<i>ETOILE SPORTIVE ST-FERJEUX</i>	<i>Cyclisme</i>	937	
<i>ETOILE SPORTIVE ST-FERJEUX</i>	<i>Tennis</i>	1 954	
<i>ETOILE SPORTIVE ST-FERJEUX</i>	<i>Tennis de table</i>	666	
ETRIER BISONTIN	Equitation	1 161	581
FANNY CLUB COMTOIS	Pétanque	107	0
FOOT ET LOISIRS CLAIRS-SOLEILS	Football	2 166	1 083
FRANÇAISE (La)	Haltérophilie	3 441	1 721
FRANCHE-COMTE JUDO	Judo	4 051	2 026
GOLF CLUB BESANÇON	Golf	2 197	1 099

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Subvention 2011	1 ^{er} acompte CM 22 mars 2012
IKS	Karaté	2 395	1 198
INDEPENDANTE COMTOISE	Gymnastique	4 114	2 057
JEUNES DES 408	Football	806	Non retour
JEUNES TURCS BESANÇON	Football	2 186	1 093
JEUNESSE DE PALENTE	Gymnastique FSCF	1 642	821
KARATE SPORT 25	Karaté	158	Non retour
KOOKABURRA BOOMERANG	Boomerang	522	261
LA MEDUSE	Plongée	436	218
MONTRAPON (ASC)	Football	3 431	1 716
OLYMPIA BESANCON BOXE	Boxe	64	0
OLYMPIQUE BISONTIN	Rugby	13 143	6 572
ORCHAMPS PALENTE AS	Football	2 538	1 269
ORIENTATION TEAM BESANÇON	Course d'Orientation	1 332	666
PALENTE ORCHAMPS HB	Handball	9 465	4 733
PASSION SYNCHRO BESANÇON	Natation	373	0
PETANQUE DE BATTANT	Pétanque	89	0
PETANQUE FRANC-COMTOISE	Pétanque	482	241
PHIL FLY	Parapente	39	0
PKA	Karaté	611	Non retour
PLANOISE SAINT-FERJEUX	Football	8 400	4 200
PRES DE VAUX (US)	Football	5 198	2 599
PSB	Aïkibudo	129	0
PSB	Football	9 909	4 955
PSB	Handball	1 524	762
PSB	Tennis (devient BTC)	2 295	0
PSB	Tennis de Table	2 091	1 046
PSB JUDO	Judo	2 415	1 208
PSB	Tennis (devient Besançon Tennis Club)	2 295	
RETRAITE SPORTIVE DU GRAND BESANÇON	Multisports	562	281
RING OLYMPIQUE BISONTIN	Boxe Anglaise	299	150
ROLLER HOCKEY	Roller Hockey	2 586	1 293
SAINT-CLAUDE (La)	Gymnastique	7 331	3 666
SATELLITE	Boxe française	688	Non retour
SAUVEGARDE KARATE CLUB	Karaté	2 232	1 116
SHOTOKAN	Karaté	443	0
SNB	Omnisports	3 277	1 639
	SNB Aviron	490	
	SNB Canoë Kayak	2 787	
SNOOKER CLUB	Billard	135	0

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Subvention 2011	1 ^{er} acompte CM 22 mars 2012
SOCIETE DE TIR DE BESANÇON	Tir	1 699	850
SOLEIL BRILLE POUR TOUT LE MONDE	Handisport	1 985	993
TAEKWONDO STK	Taekwondo	46	0
TENNIS DU GRAND BESANÇON	Tennis	3 193	1 597
VELOTTTE (ASC)	Football	5 871	2 936
VOLANT BISONTIN	Badminton	1 842	921
Total cotations		293 499	143 527

FORFAITS		Rappel 2011	Subvention 2012
CRSU	Scolaire et universitaire	4 000	4 000
UNSS	Scolaire et universitaire	4 000	4 000
USEP	Scolaire et universitaire	5 000	5 000
OMS	Multisports	1 500	1 500
Total forfaits		14 500	14 500

3. Programme « Animations sportives »

3.1 - Soutien aux structures engagées dans des actions d'animation

- Comité Régional Handisports
Convention annuelle 2012 4 000 €
- Participation à Vital'Hiver Février :
 - Besançon Volley Ball 325 €
 - Olympique de Besançon 650 €
 - La Saint-Claude 200 €
 - ESBM 400 €
- SIROCCO 280 €
Participation à la soirée FISE Expérience 2011

3.2 - Programme Sport et cohésion sociale

• Fonds d'aide aux clubs de quartier

Structures	Rappel 2011	Subvention 2012
AS Montrapon Foot	1 200 €	1 200 €
AS Palente Orchamps Hand Ball	1 500 €	1 500 €
AS Orchamps Palente Football	1 600 €	1 600 €
ASC Planoise Saint-Ferjeux Foot	1 600 €	1 600 €
IKS Karaté	1 000 €	1 000 €
Sauvegarde Karaté Club	1 000 €	1 000 €
Foot et Loisirs Clairs-Soleils	1 000 €	1 300 €
Besançon Boxe Anglaise	500 €	500 €
Planoise Karaté Académie	1 000 €	1 000 €
PSB Judo	1 000 €	1 000 €
Satellite (boxe française et foot)	500 €	500 €
SC Clemenceau	1 200 €	1 200 €
Olof Palme foot Orchamps	500 €	800 €
ASQP	0	1 000 €
TOTAL	13 600 €	15 200 €

- «Place au Sport» : actions d'éducation et d'insertion par le sport : aides aux projets spécifiques portés par les clubs sportifs

Structures	Action	Rappel 2011	Subvention 2012
Association Jeunesse & Découverte	Jeu du respect & de la citoyenneté	0 €	800 €
ASPOHB	Sandball	0 €	500 €
ASQP	Place aux filles	1 000 €	0 €
BRC foot	Place au Foot	1 000 €	1 000 €
PSB Football	Urban foot	1 000 €	1 000 €
CPB Lutte	«Je lutte pour mon quartier»	1 750 €	1 500 €
Comité régional EPMM	Interventions Planoise et Grette	1 000 €	0 €
ESBF	Fémin'Cité	0 €	500 €
Profession Sport 25	Maman Détente- Défilés sportives	1 800 €	1 000 €
Vesontio Sport	Ecole bisontine handball Projet commun ESBF, ESBM et ASPOHB	500 €	500 €
Ligue de FC Tennis	Tennis dans les quartiers	2 000 €	2 000 €
MJC Clairs-Soleils	Sun Challenge	500 €	En attente de décision
Besac'RC	Street Tour	3 000 €	0 €

Structures	Action	Rappel 2011	Subvention 2012
ASEP	Street Tour	0	5 000 €
Groupement d'employeurs Profession Sport 25	Structuration des clubs de foot de quartier	6 000 €	5 800 €
SNB Aviron	«L'aviron dans les quartiers»	750 €	750 €
SC Clemenceau	Animation pied d'immeuble cité Grette	1 000 €	1 000 €
TOTAL		21 300 €	21 350 €

4. Programme «Gestion des équipements sportifs»

Clubs	Locaux	Rappel 2011	Subvention 2012
Besançon Tennis Club	Bâtiments et tennis Trépillot	14 000 €	14 000 €
Centre Omnisports Pierre Croppet	Locaux route de Gray	24 500 €	24 500 €
Dojo Franc-Comtois	Dojo rue des Chalets	1 200 €	2 000 €
La Saint-Claude	Salle gymnastique St-Claude	1 200 €	1 200 €
Satellite	Salle boxe rue de Cologne	300 €	300 €
SNB	Piscine et locaux Port joint	21 500 €	21 500 €
US Prés de Vaux	Prise en charge traçage	300 €	300 €
AS Velotte	Entretien vestiaires et traçage	2 000 €	2 000 €
Entretemps	Local rue Einstein	6 000 €	6 000 €
		71 000 €	71 800 €

5 - Programme «Sport de Haut Niveau»

5.1 - Participation compétitions Nationales - Contrats de Développement Sportif

CONTRATS DE DEVELOPPEMENT SPORTIF Participation d'équipes seniors à des Compétions Nationales		Montant 2011/2012	Acompte juillet 2011	2 ^{ème} versement saison
AS PALENTE ORCHAMPS HANDBALL	<i>Féminines en N2</i>	30 000	15 000	15 000
BESANÇON BASKET CLUB	<i>Masculins N3 et féminines N3</i>	35 000	17 500	17 500
OLYMPIQUE BISONTIN	<i>Fédérale 3</i>	60 000	30 000	30 000
BESANÇON DOUBS HOCKEY CLUB	<i>D3</i>	5 000	2 500	2 500
BESANÇON VOLLEY BALL	<i>Masculins N3 et féminines N3</i>	20 000	10 000	10 000
ROLLER HOCKEY BISONTIN	<i>Equipes en N2 et N3</i>	5 000	2 500	2 500
ASC Salins de Bregille	<i>Torball + Basket fauteuil handisport</i>	5 000	2 500	2 500
TOTAL		160 000	80 000	80 000

5.2 - Contrat de Développement Sportif avec l'ESBF

Revalorisation du montant des CDS de l'ESB F de 30 € soit une aide annuelle de 380 K€.

5.3 - Sport de haut niveau individuel

CLUB	Discipline	Versement 2010/2011 Référence performances Rappel	Versement 2011/2012 Référence performances
Amicale Cycliste Bisontine	Cyclisme	17 675	11 950
Amicale Motocycliste	Motocyclisme	900	0
Avenir Natation Besançon	Natation	10 475	10 375
ASA Séquanie	Sport automobile	0	1 250
Association Sports de Glace	Danse sur glace	800	900
Balise 25	Course d'orientation	3 538	1 200
Besançon BMX	BMX	4 675	1 200
Besançon Ring Athlétic	Boxe	4 300	2 750
Besançon Curling	Curling	12 700	13 350
BUC Escrime	Escrime	3 800	2 700
BRC Escrime	Escrime	1 000	0
Club Pugilistique Bisontin CPB	Lutte	37 775	42 150
Centre Ecole Parachutisme	Voile contact	5 863	6 881
Décoche Bisontine	Tir à l'arc	0	800
Doubs Sud Athlétisme	Athlétisme	13 400	13 100
Franche-Comté Judo	Judo	26 425	20 650
IKS	Karaté	0	200
La Française	Haltérophilie	10 838	17 900
La Saint-Claude	Gymnastique	3 675	400
Orientation Team Besançon	Orientation	10 575	9 463
Planoise Karaté Académy	Karaté	1 000	200
PSB Tennis de table	Tennis de table	400	900
Sauvegarde Karaté Club	Karaté	1 750	1 500
Sport Nautique Bisontin	Canoë-kayak	6 163	800
Tennis Grand Besançon	Tennis	0	800
TOTAL		177 727	161 419

5.4 - Ambassadeurs sportifs de la Ville de Besançon

• Reina-Flor OKORI	3 000 €
• Morgan KNEISKY	3 000 €
• Linda MARGUET	3 000 €
• Didier PAIS	3 000 €
• Khedafi DJELKHIR	3 000 €
• David MATAM MATAM	3 000 €
• Simon DUCHENE	3 000 €
• Vincent PHILIPPE	3 000 €

42. **Tourisme** - Achat de fauteuils pour personnes handicapées pour l'organisation de randonnées - Versement d'une subvention

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 1 500 € à l'Association des Pèlerins de Compostelle et de Rome en Franche-Comté pour l'achat de fauteuils pour personnes handicapées destinés à l'organisation de randonnées.

43. **Tourisme - Congrès** - Attribution de subventions - Première répartition au titre de l'année 2012

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- 700 € pour le Collège Franc-Comtois de Médecine d'urgence pour organiser la première rencontre de médecine d'urgence à Besançon le 11 mai 2012

- 2 000 € pour Métiers d'Art en Franche-Comté pour l'organisation du 53^{ème} congrès du Groupement des Luthiers et Archetiers d'Art de France

- 1 000 € pour le Groupement Infirmier pour la Formation en Endoscopie (GIFE) qui organise la semaine de formation du GIFE du 4 au 8 juin 2012

- 750 € pour le Groupe d'Etude et de Recherche en Dermato-Allergologie (GERDA) pour une session de réactualisation en dermato-allergologie du 3 au 6 octobre 2012

- 700 € pour le Lions Club Besançon Granvelle pour l'organisation du Congrès d'Automne du District Centre-Est du 27 au 28 octobre 2012.

44. **Education** - Subventions aux classes transplantées ou de découverte

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- 2 880 € à l'école élémentaire Helvétie pour un séjour au Centre Les Fauvettes du 3 au 6 avril 2012

- 1 440 € à l'école élémentaire Bourgogne pour un séjour à Rochejean du 3 au 6 avril 2012

- 1 080 € à l'école élémentaire Saint-Claude pour un séjour à Pierrefontaine-les-Varans

- 1 260 € à l'école élémentaire Bregille pour un séjour à Pierrefontaine-les-Varans

- 840 € à l'école Paul Bert pour soutenir un projet culturel.

45. Subvention exceptionnelle à l'Association Les Restaurants du Cœur

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 5 000 € à l'Association «Les Restaurants du Cœur» afin de soutenir ses actions.

MARCHES

46. Chauffage Urbain de Planoise et des Hauts du Chazal - Construction d'une nouvelle chaufferie bois / gaz - Autorisation de signature du marché de conception réalisation - Confirmation du plan de financement

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le marché de conception réalisation, ainsi que tous les documents utiles à l'exécution de la présente délibération,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à lancer la consultation et à signer le marché d'assurance additionnelle, ainsi que tous les documents utiles à l'exécution de la présente délibération,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter les subventions auprès de l'Union Européenne, de l'ADEME, du Département du Doubs et de tout autre partenaire potentiel, et à signer les conventions éventuelles à intervenir avec les financeurs pour leur participation financière.

47. Groupement de commandes entre la Ville de Besançon, le CCAS et la CAGB pour la passation d'un marché d'expert d'assuré

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur la constitution d'un groupement de commandes entre la Ville de Besançon, le CCAS et la CAGB pour la passation d'un marché d'expert d'assuré

- d'autoriser M. le Maire ou Mme la Première Adjointe à signer la convention constitutive du groupement de commandes.

48. Convention constitutive de groupement de commandes pour la fourniture de carburants - Avenant n° 1 - Autorisation de signature

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant n° 1 à la convention constitutive du groupement de commandes pour la fourniture de carburants.

49. Marchés - Autorisation de signature d'avenants

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant suivant :

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - code postal localité)	Montant initial du marché + montant du ou des avenant(s) précédent(s) (en précisant HT ou TTC)	Montant de l'avenant en précisant HT ou TTC	Date de la CAO pour les avenants > 5 % (uniquement pour les marchés passés selon une procédure formalisée)
<i>Direction des Espaces Verts</i> Enclos animaliers de la forêt de Chailluz Enclos des cerfs Gargaizière Réfection de la clôture Nord Avenant n° 1 : travaux supplémentaires liés à la nature rocheuse du sol	ISS ESPACES VERTS Agence de Besançon 6, rue Camille Flammarion 25000 Besançon	22 152 € HT	+ 5 100 € HT	Pas de CAO

DIVERS

50. Bassin de dépollution et de stockage des Clairs-Soleils - Protocole d'accord

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à :

- retenir l'annulation des pénalités de retard
- signer le protocole d'accord à intervenir avec les différentes parties.

51. Syndicat Mixte Lumière - Modification des statuts

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'approuver la modification des articles 3 et 5 des statuts du Syndicat Mixte LUMIERE.

La séance est levée à 20 heures 30.

Hôtel de Ville, le 26 mars 2012
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Marie-Noëlle SCHOELLER.

Affiché le 29 mars 2012
Pour le Maire,
La Première Adjointe



Marie-Noëlle SCHOELLER.